

Réunion délégués du personnel DTmp Sud-Ouest du 22 octobre 2007

Questions CFE-CGC

1) A quelle date le personnel de la DTSO mp quittera-t-il le bâtiment Pau-Derême ? Dans quels bureaux ces personnes iront-elles sur leur nouveaux sites ? Le déménagement de Derême et des autres sites sur Pau implique des mouvements locaux pour plus de 100 personnes. Est-il prévu un plan de déplacement Entreprise (favoriser les transports en commun...) ?

Réponse : Les déménagements des salariés de la DTmp qui rejoignent le site de Béziou sont prévus en décembre 2007, et le déménagement du service de santé au travail vers le site de Buros est prévu en février 2008. Il n'est pas prévu de mettre en place un plan de déplacement d'entreprise sur l'agglomération de Pau.

2) Personnes en redéploiement :

- Les missions ne semblent pas toutes encore formalisées, malgré les annonces de la dernière réunion DP. Cette absence de visibilité engendre une situation de stress pour les salariés concernés. Pouvez-vous normaliser cette situation ?

- Par ailleurs, les propositions de postes sont assez peu précises (description sommaire du poste), les mesures d'accompagnement n'y sont pas abordées (déclinaison DRHG46). Les recruteurs ne répondent pas rapidement ni précisément sur ce point. Il est donc difficile de prendre une décision sans cette visibilité. Pouvez-vous indiquer les conditions financières, notamment, dans la proposition ou, au moins, inciter les recruteurs à répondre précisément et rapidement à ces interrogations légitimes pour des décisions qui engagent un changement de vie souvent pour plusieurs années ?

Réponse : A notre connaissance les salariés concernés de la DTmp ont des missions temporaires formalisées. Les propositions de postes comportent systématiquement une description du poste. Les mesures d'accompagnement financier sont examinées au cas par cas avec le recruteur dans le respect des dispositions de la décision n°46 du 12 juin 2006.

Question CFDT

1) La situation des 4 personnes en déploiement a-t-elle évoluée depuis la dernière réunion DP ?

Réponse : Sur le périmètre de la DT moyens propres Sud-Ouest, 3 salariés restent en situation de déploiement à ce jour. Une situation pourrait connaître une évolution rapide dans le cadre d'un projet personnel accompagné. Les salariés concernés sont aujourd'hui affectés à des missions temporaires formalisées à l'exception de l'une d'entre elles qui est en arrêt maladie depuis plusieurs mois.

2) Le recrutement des médecins du travail sur le périmètre LPC est-il intervenu ?

Réponse : Les recrutements de médecins sur le périmètre Limousin Poitou Charentes sont en cours mais ne sont pas finalisés à ce jour. L'un d'entre eux semble en bonne voie, en attente d'une réponse positive à une lettre d'embauche.

3) A quelle date aura lieu le CHSCT de la DTmp ?

Réponse : La prochaine réunion du CHSCT de la DTmp est prévue le 9 novembre 2007.

4) Suite à la fermeture annoncée du restaurant administratif de Pau Derême, que sera t-il proposé en matière de restauration pour les salariés de la plaque de Pau ?

Réponse : Ce point fait l'objet d'études en lien avec le comité d'établissement de la DT Sud-Ouest qui est consulté sur ce sujet (la première présentation a eu lieu lors de la réunion extraordinaire du 19 octobre 2007). Une solution de restauration collective est privilégiée.

5) A quelle date le déménagement des salariés de la DTmp situés à Pau Derême est-il envisagé ?

Réponse : Les déménagements des salariés de la DTmp qui rejoignent le site de Béziou sont prévus en décembre 2007, et le déménagement du service de santé au travail vers le site de Buros est prévu en février 2008.

6) Les postes vacants de la DTmp ont ils été comblés ?

Réponse : Quelques postes restent aujourd'hui en cours de comblement.

7) Peut-on connaître le nombre de salariés de la DTmp qui ont eu une évolution professionnelle vers :

-la sphère publique

-l'essaimage

-en PPA ?

Réponse : Depuis début 2007, 4 salariés de la DTmp ont évolué vers la fonction publique, 2 ont quitté l'entreprise en essaimage et 1 dans le cadre d'un projet personnel accompagné.